

PROCES VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 juillet 2016 à 20H30

L'an deux mil seize le onze juillet, le Conseil Municipal de la commune de LAGNEY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation, pour une réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Frédérique SAUVAT.

Étaient présents : M. Henri SOYER, M. Bernard CHENOT, M. Alain BAZARD, M. Laurent PERRETTE, Mme Géraldine MAUJEAN, Adeline CHENOT, Mme Murielle POPU, M. Marc SAINT PE.

Était absent / excusé M. Julien GUINOT, Mme Sandrine MERGEN

Procurations / : M. Julien GUINOT a donné procuration à Mme Adeline CHENOT

Nombre de conseillers en exercice :11 * Présents : 09 * Votants : 10

Secrétaire de séance : Monsieur Marc SAINT PE

Le compte rendu de la séance du 03/06 est adopté

Mme la Maire soumet aux membres du conseil municipal deux ajouts à l'ordre du our :

- Avis sur le projet de périmètre du nouvel EPCI
- Suppression du CCAS, centre communal d'action sociale.

2016-023- AVIS SUR PROJET DE PERIMETRE DU NOUVEL EPCI

Mme la Maire soumet aux membres du conseil municipal pour avis le projet de périmètre du nouvel EPCI résultant de la fusion de la Communauté de Communes du Toullois sans la commune d'Hamonville et de la Communauté de Communes Hazelle en Haye, présenté par le Préfet de Meurthe-Et-Moselle, M. Philippe MAHE.

Effective au 1er janvier 2017, cette fusion verra naître une nouvelle communauté de 42 communes et près de 46 000 habitants.

L'installation de la nouvelle assemblée et l'élection du nouvel exécutif devront se faire le plus tôt possible en début d'année 2017, afin de permettre à la nouvelle communauté de fonctionner et de poursuivre ses projets sans tarder.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité;
Décide de donner un avis favorable concernant cette proposition

2016-024– Suppression du CCAS, « Centre Communal d’Action Sociale »

Après la dissolution du GIP (Groupement d’Intérêt Public portage de repas à domicile) le service de distribution de tickets repas est assuré directement par l’ADMR.

Proposition de dissolution du CCAS Communal au 31 décembre 2016 et création d’une commission consultative ayant pour objet l’action sociale avec les mêmes membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l’unanimité;
Décide de donner un avis favorable concernant cette proposition
Autorise Mme La Maire, Présidente du centre communal d’action sociale a effectuer les démarches correspondantes.

Le conseil municipal se poursuit par des échanges d’informations :

Travaux suite aux dernières pluies.

Travaux de la rue du Noroi. Suite à la liquidation judiciaire du cabinet JP Ingénierie, reprise de la maîtrise d’ouvrage par l’entreprise BEREST.

La Parole aux habitants du Toulinois. Présentation du projet

Mme la Maire redonne les attendus du projet « Paroles de ... », prestation commandée au Théâtre de Cristal par les deux communautés de communes et dont l’objet est de recueillir et de faire partager la parole des habitants des CC du Toulinois et de Hazelle et Haye, afin de favoriser un travail d’interconnaissance des habitants des 2 territoires et de faire émerger des idées pour enrichir le projet de territoire de la future communauté.

Des boîtes aux lettres, fabriquées par le ST2I (service technique intercommunal et d’insertion de la CCT), sont distribuées dans chaque commune, afin de recueillir la parole des habitants, qui pourra s’exprimer au moyen de petites cartes où figurent le texte suivant: « Bâtir ensemble notre nouveau territoire.....mes rêves, mes colères, mes propositions...et mon rôle dans tout ça ». Les réponses peuvent aussi se faire par mail.

Importance du rôle des élus municipaux comme relais de cette opération auprès de leurs habitants, ce afin de leur expliquer la démarche, les inviter à s’exprimer librement, mais toujours de manière constructive et respectueuse.

La collecte des cartes remplies se fera par passages réguliers du Théâtre de Cristal dans les communes.

Des criées publiques seront organisées une fois la collecte terminée (dernier trimestre 2016) et un spectacle vivant sera présenté dans les villages du Toulinois en 2017.

Point sur le personnel communal

Transformation du syndicat mixte SCoT Sud 54 en pôle métropolitain.

PAV (point d'apport volontaire). Proposition d’aide à l’enfouissement complet ou semi complet.

PLUI. La loi ALUR prévoit le transfert automatique le 27 mars 2017.

Présentation fin août ou septembre

École. Etude du projet de l'ADUANE

Demande de conseil/services au CAUE. M. Pierre Becker accepte le principe de nous aider sur les sujets suivants :

Mise en conformité (rendre conforme) des bâtiments (sons, place handicapés, accès église, vitres, signalétique...) et éventuellement mairie (discrimination porte)

Lavoir de l'échineau. Mise en valeur

Flux de circulation dans village, cheminement (jeux petits gare...)

Mise en valeur et revitalisation des espaces publics (mairie...)

Rmq : Dde de report acceptée par Préfecture.

Réunion Amicale des maires du toulinois vendredi 2 septembre

Clôture de la séance du conseil municipal à 23h30.

VU par Nous Maire de la Commune de Lagny, pour être affiché le 18/07/2016 à la porte de la Mairie

La Maire,
Mme Frédérique SAUVAT